



Des ateliers d'initiation pour lutter contre la fracture numérique



Le Mbiwi de Mayotte inscrit au Patrimoine culturel immatériel

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2702 - Édition du 3 Aout 2023



Reportage au coeur des fondations de la mosquée de Tsingoni

COMMANDEZ
EN LIGNE



LIVRAISON
À DOMICILE



OU
RETRAIT EN
MAGASIN

ET PROFITEZ
JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet
de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

CULTURE : La Mosquée de Tsingoni se dévoile peu à peu

Officiellement lancé le 3 juillet dernier, pour une durée d'un peu moins de 2 mois, le 1er volet du chantier de la plus vieille mosquée de France, s'inscrit dans une dynamique compactée et globale, mené notamment par les équipes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). L'occasion de faire parler les murs et d'exposer au grand jour, un pan de l'Histoire de ce village de l'Ouest et, plus globalement, de Mayotte, cela va de soi...

En ces estivales vacances et en dehors des heures de prière, la quiétude règne aux abords de ce lieu sacré désormais sous le feu des projecteurs. Oui ! Les projecteurs mobiles des archéologues y travaillant à l'intérieur, en des postures, disons-le, plutôt complexes. Tantôt voûtés, courbés, tantôt à genoux ou sur-élevés, il y a en a pour tous les goûts et fort probablement pour le plus grand bonheur des ostéo et des kiné... Ils grattent, ils aspirent, ils déblaient; en sommes, ils sondent, farfouillent et étudient au millimètre près. Depuis 7h30, en ce mercredi matin, ils sont au total 6 archéologues,

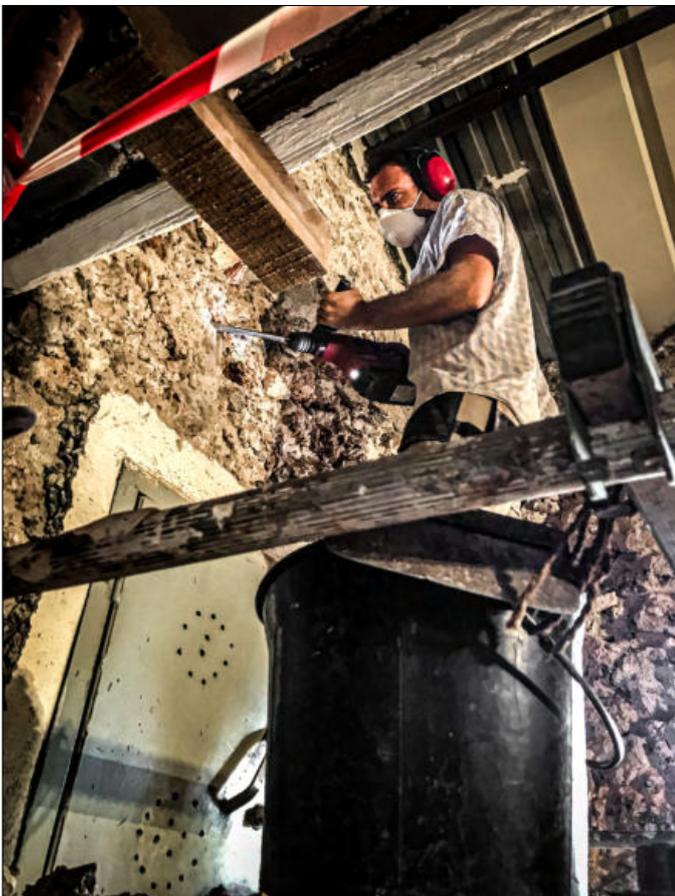


*L'archéologue **Benjamin Bapst** nettoie son lieu d'étude qui se voudrait partie extérieure de la toute première mosquée (devenue partie intérieure de l'architecture d'une mosquée à la fois ancienne mais plus récente)*

appuyés d'un géomètre, dans l'ensemble tous rattachés à la Direction interrégionale de l'Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer.

Remettons les choses dans leur (récent) contexte

En proie à des problématiques d'infiltrations, principalement dues à l'utilisation d'enduit de type béton — ne garantissant pas la pleine respirabilité des murs et l'évacuation de la vapeur d'eau — la mairie de Tsingoni a donc souhaité entreprendre des travaux de rénovation de sa mosquée. Une mosquée, rappelons-le, classée et répertoriée, par arrêté du 25 mars 2015, au titre de monument historique et qui se doit, légitimement, de respecter un certain protocole avant d'entreprendre quelconques travaux de réaménagement. C'est donc le très réputé cabinet [d'architecture parisien Gatier](#) qui a été désigné Maître d'oeuvre, avec, en amont, un important travail de diagnostique, d'étude et d'état des lieux, géré conjointement par la **Direction des affaires culturelles (DAC) de Mayotte** — sous tutelle du



*L'architecte **Jean-Baptiste Lauwereys** est en charge du décapage de l'enduit qu'il y a sur les murs afin d'étudier les maçonneries*

Ministère de la Culture — ainsi que **Virginie Motte**, Conservatrice régionale de l'Archéologie Réunion-Mayotte. Un travail qui a confirmé le caractère historique et fortement intéressant de mener quelques recherches préventives avant de donner le plein feu vert à ce chantier de restauration.

Après un appel d'offre remporté par l'INRAP, le temps de mettre en place toutes les parties juridico-administratives et la logistique escomptées, c'est donc en ce tout début de mois dernier que les festivités archéologiques ont commencé, appuyées, bien entendu, d'un cahier des charges scientifique précis, aussi appelé prescription. Une prescription qui indique moult données, telles que les endroits où déblayer, creuser, à quelle(s) largeur(s), profondeur(s) ou encore quels types de techniques en vigueur il faut utiliser etc. En bref, le manuel du parfait archéologue préventif dans le cadre de fouilles qui se veulent, vous l'aurez compris, exhaustives avant de laisser place au futur projet qui suivra, assuré de ne pas détruire d'éminents vestiges.

Une grande première en bien des points

En effet, ce chantier archéologique s'inscrit dans une approche plutôt



Les vestiges de cette ancienne capitale du Sultanat de Mayotte ont révélé la présence d'une mosquée primitive en pierre pouvant dater du 14ème voire 13ème siècle

dynamique et interactive.

À la fois classée historique, cette mosquée se veut également lieu de culte et de prière toujours actif et cette opposition, qui n'en est pas vraiment une, revêt un caractère plutôt novateur pour l'archéologue et responsable d'opération, **Justine Saadi** et ses équi-

piers : « Il s'agit pour ma part d'une première tant dans les DOM que dans l'océan Indien. Nos recherches s'articulent également en fonction des temps de prière, respectant la quiétude des fidèles sachant que notre zone de chantier cohabite avec la partie rez-de-chaussée où ils font leurs ablutions. Nous nous arrangeons pour quitter momentanément les lieux et revenons à l'issue. Cette approche est au finale très enrichissante et permet de rappeler que l'Archéologie se doit aussi d'être vivante. Nous venons quasiment tous de Métropole et n'avons pas la prétention de connaître toutes les techniques de constructions traditionnelles. Cette promiscuité pousse les gens à venir nous et les échanges de leurs vécus, souvenirs ou même connaissances de leurs aïeux, sont extrêmement importants pour nos données. C'est au final un chantier ouvert et nous sommes sincèrement touchés et reconnaissants au regard des bienveillance et gentillesse des mahorais ».

Une imprégnation aussi historiquement culturelle qui a justement été l'engouement et la motivation majeurs pour venir participer à ce projet ô combien singulier et peu commun. Eh bien oui ! L'Histoire de France et de ses colonies s'est toujours plutôt portée en un caractère religieux catholique. Il n'est guère coutumier, dans le cadre d'un projet national français, d'avoir



(à d.) Justine Saaz, responsable d'opération, souhaite offrir pleine visibilité à ce chantier très spécial en bien des points

l'occasion de venir scruter les parois et sous-sols d'une ancienne mosquée riche de son antériorité shirazienne.

Montre moi ton bâti, je te dirai qui tu es...

Au regard de la promiscuité aussi des caveaux d'inhumation, l'étude initiale subodorait la présence de sépultures antiques datant donc du 16ème, voire peut-être même du 15ème siècle. Des sépultures qui, malheureusement après sondages bien encadrés et définis en amont, rappelons-le, n'ont pas exprimé cette révélation tant espérée.

À cette profondeur et en ce point précis, RAS* et pour ceux qui s'inquiéteraient et/ou s'offusqueraient en jugeant blasphématoire le caractère de l'approche, rappelons qu'il n'est autorisé fouille(s) justement que dans le cas où les sépultures n'ont plus d'identité. C'est donc une respectueuse manière de redonner vie à tout ce qu'a pu incarner, en amont, un défunt tombé dans l'oubli...

Donc, pour résumer, pas de sépultures dans l'immédiat mais une archéologie du bâti riche par la composition de ses différentes strates soulignant la temporalité des divers travaux de restructuration qui se sont modelés et ajoutés au fil des années, au moyen de matériaux en lien avec des époques bien précises. Calcaire marin, corail, céramique, dolomie ou encore basalte... Le plus ancien se tableait sur de la roche sédimentaire de type grès. Qu'il y ait ou non ses 50 nuances, il est certain que la configuration et l'architecture même du lieu aient été modifiées en bien des points présentant, par exemple, une ancienne cour d'entrée, désormais couverte et



Cette très ancienne sculpture découverte a été gravée dans du corail brut très fin, importé fort probablement du Monde Arabe peut être dans une approche ostentatoire



L'entrée du chantier archéologique se veut donc jumelée à la salle d'eau, au rez-de-chaussée de la salle de prière

fermée, à laquelle est aussi venu s'implanter un vieux minaret en pierres et de récents caveaux funéraires.

Les sols et les murs parlent, permettant ainsi de comprendre, à travers le temps, l'évolution de ce site ô combien sacré pour les mahorais et de pouvoir définir, grâce à des prélèvements de sédiments, des datations bien plus exactes au regard de la genèse de ce lieu.

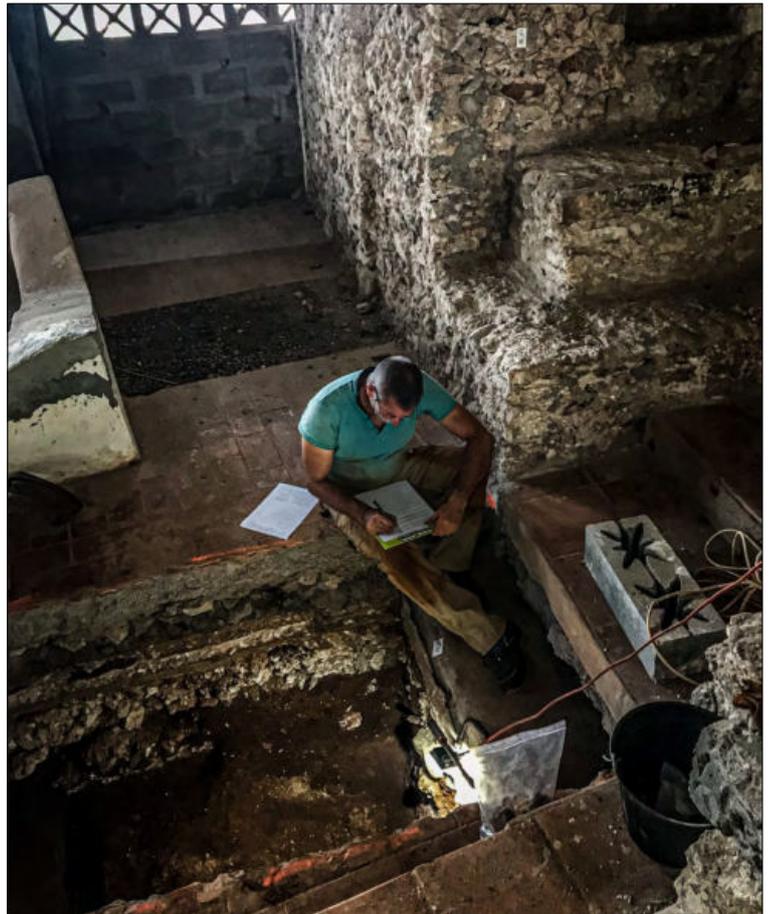
Ce chantier s'inscrivant dans une configuration globale, c'est à dire faisant appel au chevauchement de plusieurs entreprises et corps de métiers, en un laps de temps plutôt réduit, il s'avère que, tel un effet domino, les équipes de l'Inrap ont malheureusement enclenché leur phase de travail et d'étude

en retard. Ayant à coeur de pouvoir mener à bien leur mission — qui doit se clôturer le 31 août prochain — une demande de petite prolongation, au prorata du temps perdu lors de la phase initiale de démarrage, a été formulée ce mercredi. En attente de validation de cette requête, les archéologues poursuivent activement leur chantier avec, de surcroît, un souhait d'organiser d'ici peu, une journée portes-ouvertes afin d'inviter le tout venant à découvrir l'envers du décor et l'Histoire de cette incroyable mosquée. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsque cette date sera officiellement arrêtée.

MLG



Souvent associés aux sculptures des églises catholiques, les trilobes font aussi partie de l'ornement d'anciennes mosquées



L'archéologue Guilhem Bernoux répertorie ses données au fur et à mesure, au niveau de la salle des caveaux. À sa gauche, on entreaperçoit une partie du vieux minaret



Marie-Hélène Jamois avait fait partie de l'équipe archéologique en lien avec les vestiges de l'usine sucrière de Tsingoni. En dessous d'elle, on devine de dessin de moulures et structures antérieures



La présence de l'archéo-anthropologue Yves Gleize permet d'offrir à l'équipe une lecture rapide de certains vestiges et même de certaines et rares ossatures trouvées. Ici, un coquillage faisant partie de matériaux antérieurs dans la fondation des murs



Ces deux mausolées shiraziens étaient à l'origine couverts de céramique. Ces sépultures sont fort probablement celles de riches marchands issus du chaféisme et venus du Sud de l'Iran. Ils se pourraient qu'ils aient été les premiers diffuseurs de l'Islam à Mayotte



Darouechi Maoudjoudi est co-gérant de l'entreprise DSM Créa en charge de détruire les gros enduis cimentés pour ouvrir le chantier aux archéologues. C'est une première de travailler sur un site historique mais symbolique pour lui et son associé, originaires justement du village de Tsingoni



Le géomètre Olivier Onezime est un passionné du Monde médiéval arabe. Il est en charge de procéder à tous les relevés des différentes structures et réalisera une photogrammétrie du site après nettoyage et découpage des murs. En sommes une vue 3D et précise de l'ensemble



Duyouf Soilihi, gérant associé chez DSM Créa fait les vas et viens entre l'intérieur et l'extérieur avec sa brouette chargée de gravats. Et dieu sait qu'il faut être costaud...



16ème ? Pas si certain au final...



Et au bout la lumière...



Quelques ossements trouvés issus probablement de micromammifères



On distingue parfaitement ici les différents contrastes de couches et strates marquant visuellement des époques différentes



L'ambiance se veut plutôt tamisée sur le chantier...



Les traces d'un ancien trilobe découvertes dans les murs en pierres

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.

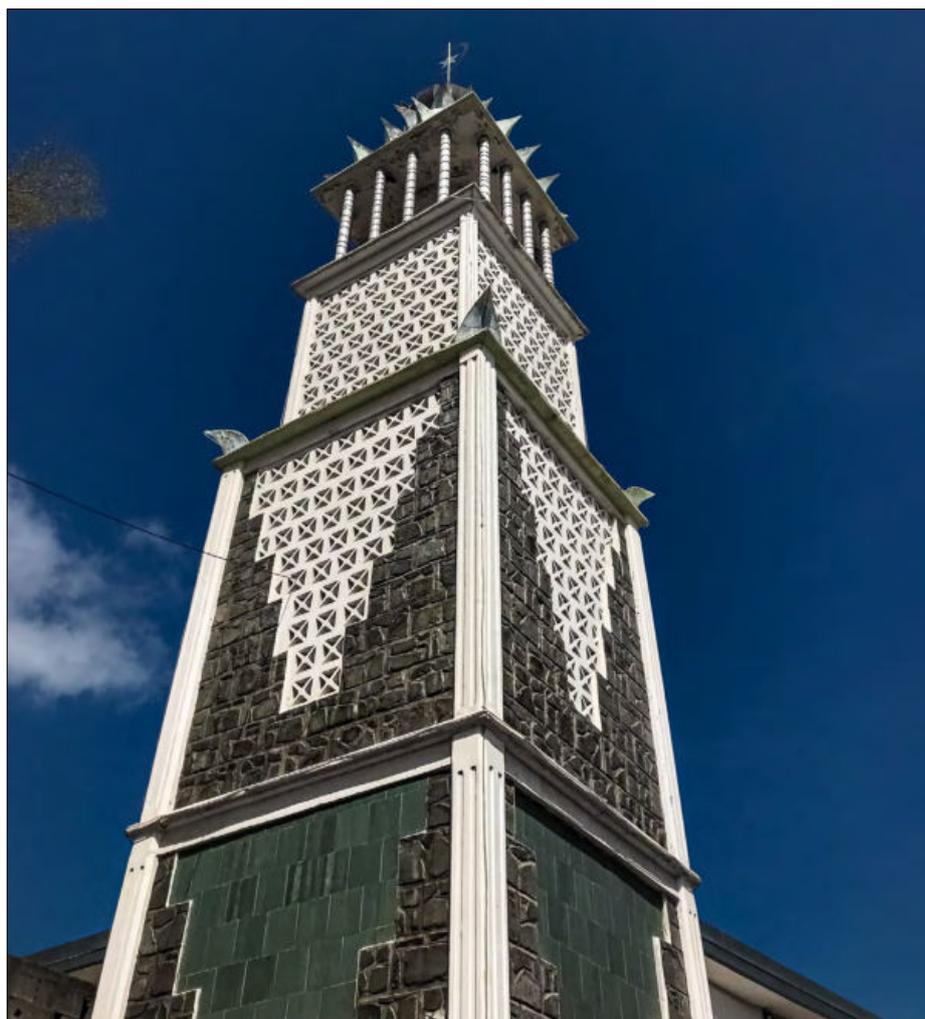




Chaque indice notoire est marqué, identifié et relevé. Ici, principalement, des unités sédimentaires



Suivez le JDM sur internet



La mosquée de Tsingoni n'a pas fini de faire parler d'elle...



Anciennes écritures sculptées qui se dévoilent

SOCIÉTÉ : Des ateliers d'initiation pour lutter contre la fracture numérique

Depuis le début de la semaine la mairie de Tsingoni propose des ateliers numériques entièrement gratuits destinés à l'ensemble de la population. Ils se déroulent du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 heures, à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Combani pendant tout le mois d'août.

« L'objectif de ces ateliers est de permettre aux personnes ne maîtrisant pas l'outil informatique d'apprendre les bases afin de pouvoir, à terme, être autonomes pour effectuer certaines démarches administratives notamment », explique Lailati Daoud, conseillère numérique. Depuis mardi un groupe d'une petite dizaine de femmes apprend à utiliser un ordinateur, à manipuler un clavier et une souris, à effectuer des recherches... Les matinées sont consacrées à l'apprentissage alors que les après-midis sont réservés à l'aide administrative. « Pour le mois d'août nous avons mis en place des ateliers pour savoir comment utiliser des logiciels de traitement de texte. Pendant trois heures, de 9 heures à 12 heures, les personnes effectuent des exercices afin de se familiariser avec les différents outils numériques ».

Pour cela il faut s'inscrire directement en allant à la MJC de Combani dans la salle multimédia destinée à l'espace numérique. L'après-midi, la conseillère numérique est présente pour aider les gens dans leur démarches administratives et l'utilisation des services en ligne tels que Pôle Emploi, la caisse d'allocations familiales (CAF), la sécurité sociale ou bien encore les demandes de passeport ou de carte d'identité.

Aider les personnes qui se trouvent loin des technologies du numérique

Cela fait maintenant deux ans que ces ateliers numériques existent, ils ont lieu tous les mois avec des personnes et des thèmes différents. Le public visé par ces ateliers est essentiellement



Il est parfois difficile d'apprendre seul à maîtriser l'outil informatique

débutant. Certaines personnes n'ont jamais été devant un ordinateur, aussi le rôle de Lailati est de les rassurer et de les accompagner dans cet apprentissage qui n'est pas toujours facile, surtout quand on est novice. Au bout de quelques jours certaines personnes semblent plus à l'aise que d'autres. « Ce n'est pas facile au début, confie Lailati, mais les personnes sont réceptives et elles progressent, ce qui est encourageant. Car le but c'est qu'elles soient autonomes dans leurs démarches d'ici la fin du mois d'août ». La conseillère numérique va ainsi les former sur Word mais aussi un peu sur le logiciel Excel, ainsi qu'à surfer sur internet pour faire des recherches, l'idée étant qu'elles acquièrent les bases.

« En septembre nous allons mettre en place l'atelier "comment s'actualiser" pour le site Pôle Emploi, indique Lailati, car dès le début de chaque mois et durant les quinze jours qui suivent nous consacrons presque exclusivement nos après-midis à aider les gens qui sont

au chômage à s'actualiser. Certains ne sachant pas lire, ce n'est pas toujours évident. D'autres ont besoin d'aide pour différentes démarches. Et en ce moment nous avons beaucoup de monde », raconte-t-elle.

Parfois des intervenants extérieurs viennent dispenser des formations pour différentes catégories de personnes. « Nous avons un public varié... Des fois ce sont des adultes de tous les âges mais nous faisons aussi des ateliers éducatifs pour les jeunes enfants de maternelles ainsi que pour les adolescents où nous les sensibilisons sur le cyber-harcèlement et les réseaux sociaux. Nous organisons également des ateliers sur "comment répondre à un mail". Cela concerne notamment la formulation des phrases et les différentes expressions de politesse. Aussi, le public change tout le temps ! Nous avons des personnes âgées, des jeunes, nous proposons ainsi des ateliers pour un public assez large ».

Ainsi à l'issue de ces ateliers les

personnes qui y ont participé seront en mesure de se débrouiller seules pour effectuer leurs démarches administratives, entre autres. Ceux qui veulent suivre l'atelier de formation sur le traitement de texte peuvent encore s'inscrire en allant voir directement Lailati à la MJC de Combani car il reste encore quelques places.

Par ailleurs, la conseillère numérique sera également présente chaque après-midi durant tout le mois d'août pour aider les gens dans leurs démarches administratives.

B.J.



Lailati Daoud est conseillère numérique

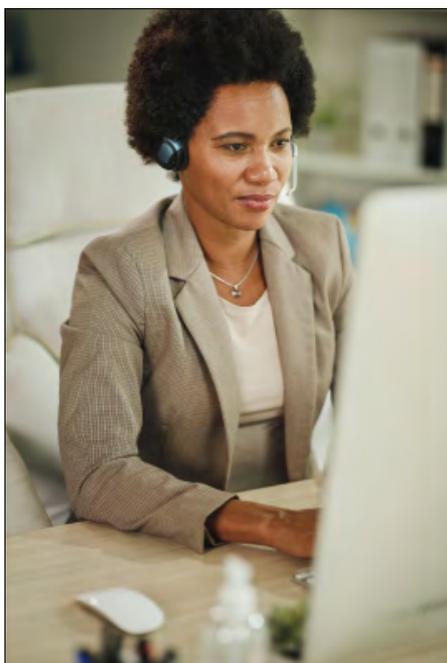
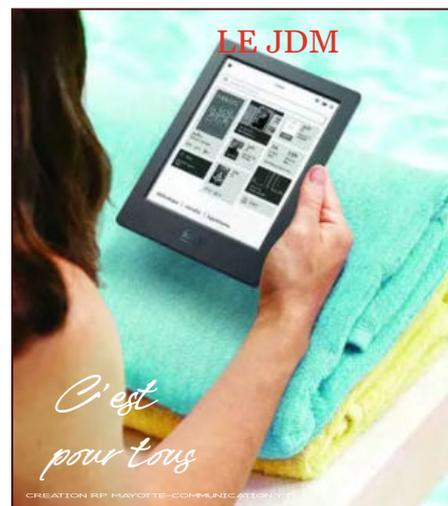
Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :
+33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com



ANNONCES LEGALES

Le Journal De Mayotte c'est aussi une excellente visibilité pour vos annonces judiciaires et légales

Comment publier votre annonce légale

- 1 - Adresser un mail à l'adresse suivante : annonce-legale@lejournaldemayotte.com
- 2 - Utiliser la page de mise en ligne : <https://lejournaldemayotte.yt/je-publie-mon-annonce-legale/>
- 3 - Votre annonce est traitée dès réception
- 4 - Une attestation de parution ainsi que la facture vous sera adressé dès le lendemain de la parution

CULTURE : Le Mbiwi de Mayotte inscrit au Patrimoine culturel immatériel



© Elena Bertuzzi & Laure Chatrefou

(DR)

Après l'inscription du Mawlida Shenge, c'est donc au tour du Mbiwi d'avoir obtenu en juin dernier cette grande reconnaissance attribuée par le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel réuni à Paris.

La fiche, rédigée par Elena Bertuzzi, anthropologue et chorégraphe, a bénéficié de la participation et du témoignage de nombreuses pratiquantes du Mbiwi qui voient ainsi leur art reconnu comme un élément du Patrimoine culturel immatériel de la France.

L'inventaire se poursuit à Mayotte, grâce au fort investissement des communautés détentrices de ces patrimoines, aux collectivités et aux associations, avec le soutien de la Direction des affaires culturelles (DAC) et du Service régional de l'inventaire. On citera, parmi les nombreuses fiches en chantier : le Debaa, le Tani Malandi,

le sel de Bandrélé, la poterie, la brique de terre compressée, le Shigoma... et bien d'autres en projets.

“Félicitations à toutes les Mahoraises et tous les Mahorais qui œuvrent pour la sauvegarde, la transmission et la valorisation de leur patrimoine culturel”.

Extrait de la fiche PCI :

« Le mbiwi est un art musical et chorégraphique féminin du patrimoine immatériel mahorais. Ce sont les deux bâtonnets en bambou, mbiwi, utilisés comme instruments de percussion en les faisant entrechoquer, qui donnent leur nom à cette pratique. Il anime par excellence les cérémonies de mariage. Le mbiwi en ponctue les différentes étapes : de la remise d'argent et de cadeaux par la classe d'âge féminin dont fait partie la mère de la mariée, à l'accompagnement du marié vers sa nouvelle demeure familiale le dernier

jour des festivités des noces. Il s'agit d'un défi chorégraphique entre deux femmes qui piétinent sur place de manière très rétrécie et leste. La danse mobilise principalement le bassin et les hanches dans un mouvement vibratoire et sensuel qui doit être aussi rapide que possible. Le reste du corps reste presque impassible. La gagnante est celle qui danse le plus longuement. Les chants profanes qui accompagnent la danse sont à la fois traditionnels et transmis d'une génération à l'autre et composés par les pratiquantes elles-mêmes en fonction des événements. Ils parlent de joie, d'amour, mais aussi des difficultés que l'on peut rencontrer dans la vie de famille et de couple. Autrefois menées par les femmes mariées du village, les animations sont aujourd'hui assurées par des associations fondées sur des liens d'amitié et de parenté. C'est une pratique apparentée à d'autres danses et chants similaires pratiquées en Afrique, notamment aux Comores et à Madagascar ».

SPORT : Des rêves plein les yeux pour ces jeunes footeux grâce à Cosporma !

Ce mercredi s'est achevée au stade synthétique de Sada, la deuxième phase de la détection organisée par Cosporma, en partenariat avec l'AS Sada. Plus de 200 jeunes venus de toute l'île se sont permis de rêver devant des recruteurs de clubs de football professionnel. Houdjati Houssalam Saïd, agent de joueur reconnu par la Fifa* et initiateur de l'événement via son agence «Cosporma», dresse avec nous un petit bilan de cette «première» plus que réussie.

Il faut le dire, le rêve ultime d'un amoureux du ballon rond est de devenir footballeur professionnel, ce n'est pas un secret. Ces dernières semaines, des jeunes (et moins jeunes) venus de l'ensemble du territoire ont essayé d'embrasser ce rêve. En particulier ce mardi et ce mercredi, où des recruteurs de clubs de football professionnel sont venus observer les futures pépites.

Cosporma, qu'est-ce c'est ?

Pour répondre à cette question, qui de mieux que Houdjati Houssalam Saïd, leader de l'agence ? Voici ses propos : «Cosporma est une agence de conseil et de management sportif basée dans l'océan indien. Nous sommes d'ailleurs premiers dans l'océan indien, dans notre domaine. Nous avons pour objectif de guider, conseiller, accompagner les jeunes sportifs à haut potentiel. Dans cet élan, nous organisons également des événements qui ont pour objectif de donner des opportunités à ces jeunes là. La détection organisée ces derniers jours à Mayotte fait partie de ces événements».

Une détection organisée par un organisme privé, une première à Mayotte. Objectif : faire briller les talents de tout âge du département

Si des détections se font chaque année avec la ligue Mahoraise de Football et la fédération française de football, c'est la

toute première fois qu'un organisme privé en organise une dans le département. Houdjati nous en dit davantage sur les raisons qui l'ont poussé à venir jeter son dévolu sur les jeunes du département. «Tout d'abord il faut savoir que je vis à Mayotte, donc c'était important d'organiser cet événement ici. Ensuite, les jeunes footballeurs mahorais sont talentueux mais manquent cruellement de visibilité. Ils ne sont pas assez exposés face à des clubs qui peuvent leur donner une chance de percer. Dites-vous qu'en Métropole, les détections de ce genre, organisées par des organismes privés, c'est limite chaque week-end. Alors qu'ici il n'y en a jamais eu avant, en ma connaissance. Du coup c'est la première, mais pas la dernière fois, car les recruteurs ont été ravis.»

Il faut aussi dire que ce n'est pas tout le monde qui a la chance de participer aux détections organisées par la ligue, que ce soit à cause de l'âge ou d'autres critères pris en compte. Or, il n'y a pas



Ici, les joueurs nés entre 97 et 2007, en compagnie de Cosporma et des recruteurs



Cosporma, en compagnie des dirigeants L'AS Sada, de quelques élus de Sada, mais aussi des recruteurs. Ensemble, ils ont été à la baguette de cette détection

10000 possibilités de percer pour ces talents qui ont pour beaucoup “raté leur chance”. La détection de Cosporma était libre d'accès et comptait diverses catégories d'âge. Entre 1997 et 2007 (de 16 à 26 ans), entre 2008 et 2009 (de 14 à 15 ans) puis, entre 2010 et 2012 (de 11 à 13 ans).

Deux phases, afin de présenter les

meilleurs éléments aux recruteurs

La détection s'est déroulée en une première phase, les 26 et 27 juillet. L'objectif était de réunir les meilleurs éléments parmi les 216 foteux inscrits. Une deuxième phase a eu lieu ce mardi 1er et ce mercredi 2 août. Cette dernière a vu les 198 jeunes retenus, se distinguer devant des recruteurs du

Paris Fc et de l'EA Guingamp, 2 clubs de ligue 2 française (2e division), mais également devant des représentants du Istres FC, un club de Nationale 3 (5e division française). D'après Mr Saïd, “pas mal de jeunes ont tapé dans l'œil des recruteurs”. Et d'ailleurs, toujours d'après lui, ces derniers seront “sûrement amenés à revenir sur l'île”.



Accueil des jeunes dans le stade synthétique de Sada, dans le cadre de la détection

Pour rappel, c'était la toute première détection de talents footballistiques organisée dans le département. Cosporma a pu compter sur les dirigeants de l'AS Sada et sur les élus de la commune pour assurer le bon déroulement de cet événement, amené à revoir le jour. Les résultats des joueurs retenus à l'issue de la 2e phase de détection seront disponibles le 8 août sur les réseaux de l'agence Cosporma. Les heureux élus auront la chance d'aller effectuer un test d'entrée dans le centre de formation d'un des 3 clubs venus les observer.

Houmadi Abdallah

*Houdjati Houssalam Saïd est un "Fifa player agent". C'est-à-dire qu'il est reconnu par la Fédération Internationale de Football Association (1ère instance de football au monde) pour exercer le métier "agent de joueur". Son rôle sera d'accompagner, de conseiller et de guider les jeunes qui seront sous son aile pour les élever au plus haut. Aussi, via son agence, il sera en recherche constante de jeunes talents. Plus il sera connu et plus il sera en contact avec des clubs prestigieux. Pour ce faire, il faudra faire percer le maximum de joueurs.



Arrivée des recruteurs du PFC, de l'EA Guingamp et du IFC à Mayotte



Photo en compagnie des plus jeunes

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le **tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros
- Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AC N° 41/ACHA/2023

Prestations de location de courte durée pour le Centre Hospitalier de Mayotte
Avis n° 23-108744 envoyé au BOAMP le 31/07/2023

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats et de la Logistique/Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 61 80 00 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par M Jean-Mathieu DEFOUR – Directeur Générale

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

Le présent marché concerne l'acquisition, la livraison de véhicules de service tout terrain pour le compte du Centre Hospitalier de Mayotte

2.2 Classification nomenclature :

60170000-0 : Location de véhicules de transport de personnes.

SECTION III : DUREE DU MARCHÉ

L'accord cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de début des prestations indiquée ci-dessous.

L'accord-cadre sera ensuite reconductible trois fois par période d'un an par tacite reconduction, sans que la durée ne dépasse 4 ans.

SECTION IV PROCÉDURE

4.1 Type de procédure et forme du marché :

La consultation prend la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L2124-2 et R2124-2.1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP.

4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles R 2152-6 et R2152-7 du CCP. L'offre de chaque candidat sera notée en fonction de critères de sélection définis dans le Règlement de Consultation (RC)

4.3 Date limite de réception des offres : Lundi 4 septembre 2023 à 12h00 (heure locale).

4.4 Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ANNONCES LÉGALES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : www.achatpublic.com

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception des offres mentionnée dans le Règlement de Consultation.

5.3 - Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com/>

5.4 - INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de MAYOTTE
Les Hauts du Jardin du Collège (rue de l'internat)
97600 Mamoudzou
tel: 02 69 61 18 56 - fax: 02 69 61 18 62
Email : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :
Greffe du Tribunal Administratif de Mayotte
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 MAMOUDZOU
Date d'envoi du présent avis : 02/08/23



Ville de Dembeni
Place de la Mairie
Boîte Postale N°20
97660 Dembeni
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Dembeni (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20000878700018

Code postal / Ville : 97660 Dembeni

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se

trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Moudjibou SAIDI, Maire de la commune de Dembeni - Mail : commandepublique@dembeni.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les conditions relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle sont relatées dans le règlement de consultation.

Capacité économique et financière : Les conditions relatifs à la capacité économique et financière sont relatées dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 25 août 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de placettes à Tsararano

Classification CPV : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Aménagement de placettes à Tsararano

Lieu principal d'exécution : Tsararano

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Démolition -Évacuation placette mosquée

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

ANNONCES LÉGALES

Gros-oeuvre - Aménagement divers placette mosquée

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Charpente - Couverture placette mosquée

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Éclairage

Classification CPV : 45310000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Air de jeux et équipement

Classification CPV : 37535200

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Métallerie

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Démolition - Évacuation placette cimetière

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Gros-oeuvre - Aménagement divers placette cimetière

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Charpente - Couverture placette cimetière

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

LOT :

Clôture

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Tsararano

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

02 août 2023

SA'BA

Par ASSP, il a été constitué la SASU : SA'BA

Capital: 100.00 €.

Objet: Commerce de détail de produits non réglementé; Commerce de produits non réglementés sur internet ou par correspondance; Commerce de gros et semi-gros de tous produits non réglementés, import/export; Achat et vente de pièces détachées pour véhicules;

Siège: 3b RUE VELOU

97615 Dzaoudzi. Pres. :MOINDJIE AKRAM Rue Velou
97615 Dzaoudzi. DG : NAFION CHAMI RAICHA, 3B RUE
VELOU 97615 LABATTOIR

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Durée:99 ans.

Au RCS de MAMOUDZOU



Ville de Mamoudzou

Rue du Commerce BP 01

97600 Mamoudzou

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNI- TURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mamoudzou (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20000883700011

Code postal / Ville : 97600 Mamoudzou

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

ANNONCES LÉGALES

Nom du contact : Direction de la commande publique -
Mail : n.el-akmi@mamoudzou.yt

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : CF : RC

Capacité économique et financière : CF : RC

Capacités techniques et professionnelles : CF : RC
Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 16 août 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :
Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 70% Valeur technique : 30%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ACHAT DE MATERIEL MOBILIER DE RESTAURATION ET DE CUISINE COLLECTIVE
Classification CPV : 39312200

Type de marché : Fournitures

Lieu principal d'exécution : Commune de Mamoudzou

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

MATERIEL DE CUISINE COLLECTIVE Doujani 1, Passamainty Mhogoni Elémentaire/Maternelle et Cavani sud 2
Classification CPV : 39221100

Lieu d'exécution du lot : commune de Mamoudzou

LOT :

MATERIEL MOBILIER DE RESTAURATION MATERIEL DE CUISINE COLLECTIVE Doujani 1, Passamainty Mhogoni Elémentaire/Maternelle et Cavani sud 2

Classification CPV : 39143200

Lieu d'exécution du lot : commune de Mamoudzou

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

02 août 2023



**ANNONCES
LÉGALES**

**DEMANDE DE
PUBLICATION**